



FEDERATION INTERNATIONALE DE L'ART PHOTOGRAPHIQUE

The International Federation of Photographic Art

INFO 129 / 2019 F

Compte rendu du Comité Directeur FIAP Belfast, 8-12 mai 2019

PRESENTS: Riccardo BUSI, Joan BURGUES, Freddy VAN GILBERGEN, Herbert GMEINER, Ioannis LYKOURIS, Kurt BATSCHINSKI, David TAY, Romain NERO, Luis FRANKE (membres du CD)

1. Introduction par le Président

Le Président, R. Busi, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à Belfast aux membres du Comité Directeur. Il souligne le besoin de réunions en ligne régulières pour les problèmes qui demandent une décision immédiate.

2. Revue des tâches accomplies depuis la dernière réunion

Le Secrétaire Général, I. Lykouris, présente la liste des tâches accomplies depuis la dernière réunion en France en octobre dernier et indique que la plupart des tâches ont été effectuées.

3. Rapport du Trésorier

Le Trésorier, H. Gmeiner, distribue le rapport sur les comptes et la situation actuelle à mai 2019. Il explique que 2018 a été une bonne année pour la FIAP du point de vue financier. Il fait le point sur le paiement des cotisations dues par les membres. A ce jour, il y a un seul MO et 18 ILFIAP qui n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle pour 2018 et 19 MO et 52 ILFIAP qui n'ont pas encore payé leur cotisation annuelle pour 2019. Les comptes de la FIAP ont d'ores et déjà atteint un niveau qui exige un système de comptabilité professionnel capable de vérifier que les autorisations appropriées sont données, qu'il y a une cohérence comptable des baisses et augmentations ainsi que la rédaction des bilans au moins quatre fois par an. Une analyse de la situation financière de la FIAP avec une considération particulière pour la typologie des dépenses et les contrats existant avec les différentes maisons de logiciel ainsi qu'une analyse d'un logiciel de budget axé sur les activités qui fournira des indicateurs clairs sur les ressources financières allouées ont été jugés indispensables par le CD. David Tay est expressément chargé de rechercher un tel logiciel mais il est demandé à tous les autres membres du CD de vérifier d'autres solutions afin d'avoir un cadre complet sur lequel se prononcer lors de la prochaine réunion en septembre à Spokane. Le Trésorier demande aux membres du CD et aux Directeurs de Services de lui envoyer à temps les besoins de leurs Directions pour pouvoir établir le budget de 2021.

4. Service des Cartes FIAP LIFE CARD

2199 cartes ont été produites en 2018 et 395 cartes en 2019, sur la plateforme fiap.net, en raison du besoin de réparation de l'imprimante dédiée à leur production, qui se trouve chez le Directeur du Service, en Roumanie. Etant donné que le coût de réparation monte à environ 380,00 euros HT, le Trésorier, sur proposition du Directeur des Cartes FIAP, C. Balasi, propose d'acheter une nouvelle dont le prix est environ 6.050,00 euros HT. Avant de se prononcer sur cette question, le CD décide d'analyser une alternative à l'achat de l'imprimante en étudiant la possibilité de sous-traiter les cartes à l'extérieur. Les membres du CD sont chargés d'investiguer les deux options afin de pouvoir prendre une décision finale lors de la prochaine réunion du CD à Spokane.

5. Relations avec les membres

Emirats Arabes Unis: suite à la perte du statut de Membre Opérationnel des Emirats Arabes Unis en raison du non-paiement de la cotisation et de la démission corrélative de m'OL Bader Al Nomani, David PC Tay est chargé de rechercher aux Emirats Arabes Unis des candidats aptes à être nommés en tant que membre opérationnel des EAU.

Slovénie: Concernant la lettre de Slovaquie soutenue par la Bosnie et Herzégovine, la Bulgarie, le Danemark, l'Allemagne, l'Indonésie, la Macédoine du Nord, la Serbie, la Slovaquie et la Turquie, le CD souligne que le rôle des MO n'est jamais diminué ni contourné lorsque certains Clubs demandent les auspices de la FIAP, étant donné que les auspices sont accordés à la discrétion du CD et seulement au cas où ils donnent de la visibilité à la FIAP et favorisent la photographie. Les mesures et sanctions demandées dans cette lettre pour le cas de pré-jugement existent déjà dans le règlement des patronages. Au contraire, le CD prendra en considération dans une prochaine mise à jour du règlement des Patronages quelques-unes des idées proposées dans la même lettre sur le coût de participation aux circuits. Concernant l'exigence sur certaines normes minimales pour l'ouverture et le fonctionnement d'un Centre

d'Exposition, le CD conclut que ceci n'est pas possible vue la situation économique de chaque pays. Au contraire le CD sera toujours chargé de considérer ces normes avant d'autoriser l'ouverture d'un Centre et avant de prendre de mesures adéquates pour s'assurer qu'un Centre répond aux objectifs de la FIAP. Serbie : Concernant la lettre de la Serbie selon laquelle dans certains pays l'avis positif et l'approbation du membre opérationnel doivent être nécessaires pour y ouvrir un Centre d'Expositions FIAP, le CD estime qu'à partir du moment où la décision sur l'autorisation de l'ouverture d'un Centre d'Expositions FIAP est la responsabilité exclusive du CD, on ne peut pas faire une discrétion et demander cet avis et cette approbation uniquement dans certains pays. Au contraire dans tous les pays intéressés, l'avis du MO sera toujours et uniformément soigneusement examiné et pris en considération. USA : Concernant la perte d'affiliation d'un club de Californie, le CD approuve l'investigation faite par son OL aux Etats Unis (J. Stolte) et conclut que dans l'avenir les Clubs qui s'intéressent à s'affilier à la FIAP doivent prouver leur existence réelle par plusieurs moyens, comme à titre d'exemple un numéro de téléphone local, une adresse physique, une photo du Club, etc. et doivent être soumis au contrôle de l'OL national. Chypre : Concernant la demande du MO de Chypre de supprimer la distinction d'un de ses membres accusé de crimes pénaux graves, le CD conclut que le règlement des Distinctions ne prévoit pas de sanctions pareilles.

6. Centres d'Exposition FIAP

Le Vice-Président et Directeur du Service, J. Burgues, présente son rapport sur la réunion de tous les directeurs de centres d'exposition qui a eu lieu en Italie au mois d'avril 2019. Il analyse le projet de contrat à signer avec les centres d'exposition. Le CD restera toujours responsable pour décider unilatéralement de priver un Centre de la reconnaissance en cas de non-respect de ce contrat. Des décisions sont prises de créer des adresses électroniques des Centres d'Exposition sur fiap.net, de leur ouvrir un compte professionnel sur Dropbox ainsi qu'un lien direct sur la page principale du web site de la FIAP, de leur prêter un diplôme avec le logo de la FIAP pour chacune de leurs activités FIAP et de leur demander de retourner à la FIAP le drapeau et la plaquette en cas de fermeture ou de cessation d'activités. Plusieurs Centres d'Exposition ne peuvent pas coexister dans la même ville et doivent avoir une distance minimale de 100 km. Le CD approuve l'ouverture de trois nouveaux centres, en Bosnie (Bijeljina), en Roumanie (Oradea) et en Espagne (San Sebastian).

7. Service Patronage

Le Directeur du Service, R.Nero, présente la situation des salons FIAP en 2019. Après une analyse détaillée sur les plaintes concernant les organisateurs de salons et une analyse sur les méthodes de désignation des juges dans les salons de certains pays, le CD aboutit à la nécessité d'une mise à jour de la réglementation des Patronages FIAP. Discussion est faite sur les relations des Patronages qui existent entre certains clubs ILFIAP et les Membres Opérationnels de ses pays ainsi que sur l'organisation des compétitions dans des pays autres que les pays de résidence d'un Club ILFIAP. Suite à une discussion sur les plaintes des OL portant sur la complexité de la plateforme myfiap.net en ce qui concerne la création de différents « profils » avec multiples informations d'identification et les difficultés sur la demande électronique d'une carte FIAP Life Card, le CD décide en conséquence qu'il est absolument nécessaire d'en simplifier la procédure. Le Membre du CD David Tay attire l'attention sur le fait que la plateforme des Patronages myfiap.net devient de plus en plus importante et sur la nécessité de prévoir pour des raisons de continuité et de bonne gestion de risques une autre personne capable de la gérer en même temps que R.Nero, qui reste est en ce moment le seul à savoir la gérer et l'administrer. Décision est prise de demander à la maison de logiciel de soumettre pour contrôle légal au Secrétaire Général avant la fin de mois de mai 2019 tous les contrats relatifs à la création, gestion et sauvegarde de la plateforme myfiap.net accompagnés de toutes les factures déjà payées pour leur travail, ainsi que de donner au Président, R.Busi tous les noms d'identification et tous les mots de passe qui permettent l'accès complet et total avec tous les droits d'administrateur à la gestion de la plateforme et à la sauvegarde et export de ses données.

8. Service Coupe du Monde des Clubs

Le Président, R.Busi, présente la situation actuelle ainsi que deux solutions possibles pour la gestion du système de jury pour la prochaine Coupe du Monde, portant soit sur l'achat soit sur la location d'un logiciel de gestion de la Coupe du Monde pour 2020 et le CD opte pour la location complète de l'assistance par la Software house, durant et après la réunion du jury et incluant le hosting. Pour l'organisation de la cérémonie de remise des prix 2020, le CD attend une confirmation officielle de la part de la Bulgarie, sinon un autre pays candidat doit être assuré. Le CD décide de faire une réunion avec l'organisateur de la 13eme coupe du monde des clubs 2019 à Belfast dans la journée afin de discuter sur les détails à conclure. Le nouveau règlement de la Coupe du Monde FIAP pour clubs rédigé par le Directeur M. Macinai et son assistant J.P. Schmit sera présenté au plus vite et deviendra opérationnel avant la prochaine Coupe du Monde.

9. Service Biennales

Le Directeur, L.Franke, présente la situation des Biennales FIAP. Pour la Biennale actuelle il y a 45 pays participants. Une plateforme électronique a été utilisée pour la première fois pour télécharger les photos et en faire le jugement. A la fin de la Biennale, il sera analysé si le modèle utilisé doit être retenu ou remplacé par un autre. Décision est prise de préférer un logiciel loué à la place d'un logiciel acheté et spécialement créé pour les Biennales. Discussion est faite sur la nouvelle loi de la Protection des Données et le CD décide de faire rédiger et signer un contrat avec la maison de logiciel équivalent à ceux déjà préparés pour les autres maisons de logiciel. Le Directeur explique la nécessité du

déplacement de la cérémonie de remise des prix de la Biennale en Espagne à cause de l'AG de la FIAP qui aura lieu en même temps et le CD décide de la remettre au 2 novembre 2019 à Andorre lors du congrès de la Confédération espagnole de la photographie. L. Franke présente le calendrier des Biennales et le CD définit les membres du CD qui feront partie des jurys des prochaines Biennales ; pour la Biennale Nature en Russie (mai 2020) ce sera H. Gmeiner avec suppléant I. Lykouris, pour la Biennale NB en Inde (mai 2020) D. Tay avec suppléant R.Nero et pour la Biennale Jeunesse en Autriche (octobre 2020) R.Nero avec suppléant K.Batschinski.

10. Service Ethique

Le CD discute des 3 premiers auteurs inscrits sur la liste rouge et les prochaines étapes pour rendre effective sa décision. Vue la loi sur la Protection des Données, les noms ne pourront pas être mentionnés sur une INFO FIAP mais ils seront mis à disposition des MO, ILFIAP et Organismes de Salon à Patronage FIAP.

11. Assurance couverture FIAP en terme de Privacy

Etant donnée la complexité et la technicité de différents contrats proposés par R.Nero, le CD a chargé le Président et le Secrétaire Général de les étudier en détail et de revenir sur ce sujet pendant sa prochaine réunion.

12. Service Promotion et Partenariat

Le Directeur du Service, D. Tay, fait un rapport sur la rencontre préparatoire à la réunion de Spokane, qu'il a eu avec le Président, R.Busi, en Floride avec la PSA. Le CD donne mandat au Directeur du Service pour se mettre en contact avec l'OL aux EU, J.Stolte, afin de finaliser le calendrier des membres du CD participant à la conférence de la PSA à Spokane en septembre 2019 (en même temps que l'AG de la FIAP) et pour lui transmettre les commentaires du CD concernant les sujets discutés entre la PSA et la FIAP sur les salons internationaux.

13. Digitalisation de l'archive MFIAP

Le Président, R.Busi, présente la situation actuelle. Environ 4000 photos sont actuellement détenues au Centre d'exposition de Montevarchi, en Italie. L'accord proposé prévoit la numérisation professionnelle, la création d'une base de données ad hoc et le stockage pour une durée de 5 ans en salle d'archive. La décision sera prise au plus vite dès réception du contrat définitif.

14. Développement des projets FIAP

Le Président, R.Busi, est en attente de nouvelles sur l'évolution des projets "Children our Future", "Célébrités" et "Club des docteurs FIAP" avant de donner des détails aux Membres du CD pendant leur prochaine réunion.

15. FIAP News

Le Président, R.Busi, regrette que les nouvelles dans les FIAP News proviennent toujours des mêmes pays et demande aux Membres du CD de s'activer pour enrichir cette revue électronique avec des nouvelles provenant de tous les MO.

16. FIAP Photomeeting au Maroc

Le Vice-Président, J.Burgues, présente la situation actuelle et le CD le charge de contrôler les personnes inscrites qui n'ont toujours pas de carte FIAP Life Card, en collaboration avec le Vice-Président F. Van Gilbergen.

17. Photomeeting FIAP à Oman 2021

Etant donné que le prochain Congrès de la FIAP aura lieu en novembre 2020, décision est prise de remettre pour le mois de novembre 2021 le prochain photo meeting, dans le cas où il sera organisé par l'Oman, comme il était envisagé en son temps.

18. Service Distinctions

Le CD discute de l'application du nouveau système de sélection (en deux temps) des candidatures au titre MFIAP et procède ensuite à l'examen des candidatures MFIAP. Parmi 29 candidatures sont retenues comme MFIAP McKelvey Ross et Pile Tim (Royaume Uni), Sabol Petar (Croatie), Bastion Ann Joyce (N.Zélande), Selzer Klaus-Peter (Allemagne), Mytilinos Georgios (Grèce) et Boyle Judy (Irlande).

19. Prochaine réunion du CD

Il est confirmé que la prochaine réunion du CD se déroulera du 21 au 28 septembre 2019 à Spokane aux Etats Unis, pendant l'AG de 2019 de la FIAP au sein d'une rencontre et d'une collaboration avec la PSA qui aura en ce moment sa conférence annuelle.

Athènes, le 20 juin 2019

Ioannis LYKOURIS
Rédacteur du compte-rendu